

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-juillet, le Conseil Municipal de la Commune de VILLEBOIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Marc LONGATTE, Maire.

Présents : Marc LONGATTE Maire, Carine DUCHANAUD, Bernard GUYOT, Ghislaine CROST, Jean-Luc LAMBERT Adjoint, Odile DAVID, Thierry ROUX, Yves MERMIN, Catherine THOLLON, Dominique BERGER, Franck BALMON, Cécile VIGIER.

Absents : Isabelle FRADIN DE BELLABRE (excusée), Cyril CAVET.

Secrétaire de séance : Cécile VIGIER, assistée de Gisèle BAUDIN (secrétaire de mairie).

Date de convocation : 29 juin 2018.

Monsieur Marc LONGATTE, Maire, a procédé à l'appel des membres du Conseil Municipal. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

1 - Approbation du compte rendu du 13 juin 2018 :

Après lecture, il est adopté à l'unanimité.

2 - Commerces : boulangerie et bar :

BOULANGERIE :

Suite à l'achat du fonds de commerce de boulangerie aux enchères pour un montant de 17 500 €, une annonce a été déposée par le Maire pour trouver un boulanger en location-gérance.

Il a eu 5 retours, après les avoir chacun contacté, 1 seule candidature complète a été reçue en mairie.

Cette famille a été reçue le 30 juin en mairie en présence de Mr le Maire, Ghislaine CROST, Bernard GUYOT et Odile DAVID.

La candidature semble convenir et est acceptée. Le Maire est en train d'établir le contrat de location gérance pour le local boulangerie et un bail d'habitation pour l'appartement.

Beaucoup de travaux sont prévus dans la boulangerie et l'appartement attendant :

- boulangerie : changement des portes métalliques, équipement remis à neuf ou changé, divers travaux électriques,

- appartement : modification de la porte fenêtre en bais coulissante, installation d'une cuisine équipée, divers travaux électriques,

Il est décidé du montant des loyers : appartement : 300 €/mois, boulangerie (mur et fonds avec entretien du matériel pris en charge par la mairie pendant les 2 premières années) : 300 € TTC.

Ce loyer professionnel sera indexé chaque année.

BAR :

Un devis est demandé pour installer une véranda sur la terrasse existante du bar à la demande du locataire.

3 - Fonds de concours CCPA :

Nous disposons encore de 3 fonds de concours d'une valeur de 38 111 € chacun.

1 de ces fonds va être utilisé pour les travaux de la boulangerie et du bar.

4 - Reprise des concessions cimetièrè :

2 concessions abandonnées seront vendues à des particuliers de la commune, les frais de nettoyage étant à la charge des acquéreurs.

1 concession sera reprise par un membre de la famille du concessionnaire à son échéance en 2024.

5 - Règlement périscolaire :

Suite au nouveau rythme scolaire pour la rentrée 2018 et les instructions de la préfecture concernant le plan Vigipirate :

- Les nouveaux horaires de l'école sont (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : 8h30-11h45 et 13h30-16h15.
- Le personnel cantine/périscolaire prendra en charge les enfants de 7h15 à 8h20, de 11h45 à 13h20 et de 16h15 à 18h.
- Il y aura 2 départs possibles du périscolaire soit à 17h15, soit à 18h. Entre temps, le portail sera fermé.
- Tarifs périscolaire: matin 7h15 - 8h30 : 2,00 €
soir : 16h15 - 17h15 : 1,50 €
16h15 - 18h00 : 3,00 €
- Repas : 4,50 €.

6 – Informations diverses :

Le 11 juillet 2018 à 10h aura lieu une réunion P.L.U. pour le traçage des terrains constructibles.

VILLEBOIS, le 16 juillet 2018

Le Maire,
Marc LONGATTE

